

Belgique Un modèle imparfait en matière de droits

O.P. (ST.)

Selon le classement 2022 de l'Association internationale lesbienne et gay (Ilga), la Belgique est le troisième pays d'Europe le plus avancé en matière de droits LGBTQI+. Précédée du Danemark et de Malte – considérée comme un havre pour la communauté –, la Belgique garantit les droits LGBTQI+ à 71,5 % (100 % correspondant à une pleine égalité). La Turquie et l'Azerbaïdjan occupent les dernières places, avec respectivement 4 % et 2,4 %. Notre pays fait partie des pionniers : en 2003, il devenait le deuxième pays du monde à légaliser le mariage entre personnes du même sexe. Trois ans plus tard, l'adoption devenait possible pour les couples homosexuels. Concernant la procréation médicalement assistée (PMA), elle n'a jamais été interdite aux femmes lesbiennes. En outre, depuis 2018, les personnes transgenres peuvent modifier leur genre et leur prénom sur simple déclaration à la commune.

Néanmoins, la législation belge comporte encore des lacunes. Les thérapies de conversion, supposées changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne, ne sont pas interdites en Belgique. D'autre part, les opérations et traitements non consentis et non nécessaires sont encore fréquents chez les mineurs intersexes. Sarah Schlitz, secrétaire d'Etat à l'Égalité des genres, à la Diversité (Ecolo), assure que ces deux dossiers seront au menu de la Vivaldi à la rentrée. Ils font partie du Plan fédéral pour une Belgique LGBTQI+ friendly, adopté en mai dernier par le gouvernement. Avec l'objectif de « consolider ces droits conquis de haute lutte mais également remédier aux manquements qui subsistent ».

Le plan, qui comporte 133 mesures, a notamment pour objectif de rendre le monde du travail plus inclusif et de renforcer le financement des associations de terrain. « La société civile joue un rôle de premier plan dans la défense et la revendication des droits », affirme la secrétaire d'Etat.



La société civile joue un rôle de premier plan dans la défense et la revendication des droits

Sarah Schlitz
Secrétaire d'Etat à l'Égalité des genres, à la Diversité (Ecolo)



Une vision binaire de l'identité de genre

Si le gouvernement souhaite « remédier aux manquements », il est nécessaire de consolider la loi Trans, qui concerne entre 1 et 3 % de la population, jugée partiellement discriminatoire par la Cour constitutionnelle en 2019. Selon l'association Genres pluriels, « la nouvelle loi Trans a rendu possible l'adaptation du genre (M/F) sur la carte d'identité, mais elle reste imprégnée d'une vision binaire de l'identité de genre ». Par ailleurs, le délai d'abstinence de douze mois – réduit à quatre mois à partir de juillet 2023 – imposé aux hommes homosexuels et bisexuels en cas de don de sang reste un important combat des associations LGBTQI+. Le titre de « pays modèle » attend patiemment la Belgique derrière les quelques défis qu'elle peut encore relever.

Biden a annoncé mercredi un effacement partiel des emprunts étudiants, une question qui a suscité un vif débat dans un pays où une année universitaire peut coûter des dizaines de milliers de dollars. © PHOTO NEWS.



L'effacement partiel de la dette étudiante fait des vagues

Si Joe Biden peut se réjouir d'avoir signé un décret historique concernant l'exonération partielle de la dette étudiante, le président américain peut aussi craindre un retour de bâton lors des élections de mi-mandat.

MAURIN PICARD
CORRESPONDANT A NEW YORK

Joe Biden peut se frotter les mains : la parenthèse estivale, si désastreuse en 2021 avec le retrait calamiteux d'Afghanistan, s'avère cette fois enchantée. Bien que l'inflation demeure élevée, le prix à la pompe reflue, de même que la pandémie de covid et la variole du singe, tandis que le marché du travail se rapproche du plein-emploi structurel. Le passage de la loi « Inflation Reduction Act » pour renflouer l'économie et la lutte contre le réchauffement climatique est célébré comme une victoire majeure en tenant compte d'une majorité infime pour les Démocrates au Sénat.

Mercredi 24 août, dans la Roosevelt Room à la Maison-Blanche, le président américain a cependant signé un décret exécutif qui pourrait causer des soucis aux Démocrates lorsque sonnera l'heure des *midterms* (élections parlementaires de mi-mandat) le 8 novembre prochain : l'exonération partielle de la dette étudiante, un fléau outre-Atlantique, aggravé par la grande récession de 2008 et la destruction accélérée des mythiques classes moyennes. « Je vais m'assurer que chaque personne de cette génération bénéficie d'une réduction de 10.000 dollars de sa dette d'études alors que nous essayons de sortir de cette épouvantable pandémie », a déclaré Joe Biden, qui avait fait de cette mesure une promesse électorale en 2020 et qui pêche ici par exagération. La réduction de 10.000 dollars concerne en effet les personnes gagnant moins de 125.000 dollars par an. Les bénéficiaires de Pell Grants, prêts consentis aux étudiants à faible revenu, pourront en revanche doubler cette aide, à hauteur de 20.000 dollars. Au total, 43 millions

d'Américains pourraient profiter d'une réduction substantielle de dettes.

Le décret exécutif signé mercredi apparaît en outre comme un compromis susceptible de mécontenter l'aile progressiste du parti démocrate, emmenée par les sénateurs démocrates Elizabeth Warren et Chuck Schumer, qui réclamaient une réduction de 50.000 dollars, et non de 10.000 ou 20.000 dollars, destinée en priorité aux classes les plus défavorisées, notamment la communauté noire. Ceux-ci ont tout de même salué l'initiative. « D'un simple trait de plume, le président Biden a fait un pas de géant dans la résolution de la crise de la dette étudiante en annulant des montants importants de celle-ci pour des millions d'emprunteurs », ont-ils insisté dans une déclaration commune. « Aucun président ou Congrès n'a fait plus pour alléger le fardeau de la dette étudiante et aider des millions d'Américains à joindre les deux bouts. »

Nonobstant la torpeur de fin d'été, la classe politique et les experts croisent déjà le fer sur le bien-fondé politique et juridique de la mesure. C'est une « niche » politique, avertit Tom Nichols dans la revue *The Atlantic*, dans la mesure où les Démocrates espèrent générer avec un tel « cadeau » fiscal pour les jeunes diplômés, socle du vote démocrate, un effet mobilisateur potentiellement aussi décisif que l'indignation liée à l'abrogation du droit constitutionnel à l'avortement, le 24 juin dernier, par la Cour suprême.

Effet boomerang dans les urnes

C'est aussi, poursuit Nichols, « du véritable pain béni pour les Républicains dans le cadre des guerres culturelles et de la guerre des classes qui fait rage en Amérique, juste au moment où les Démocrates se mettent en ordre de marche pour 2022 et 2024 », la prochaine échéance électorale présidentielle.

De fait, l'opposition républicaine a réagi vigoureusement. « Le socialisme de Biden sur les prêts étudiants est une giflette pour les familles qui ont fait des sacrifices pour économiser en vue de l'université, les diplômés qui ont remboursé leur dette et les Américains qui ont fait un certain choix de carrière ou opté pour servir dans l'armée afin d'éviter de contracter une dette », a déclaré le leader de la minorité sénatoriale, Mitch McConnell. Les Démocrates modérés redoutent aussi cet effet boomerang dans les urnes, certains Américains ayant ac-

quitté leur dette étudiante et pouvant trouver injuste d'avoir à contribuer par leurs impôts à payer celle de leurs successeurs. Le camp conservateur prédit que ces exonérations – une enveloppe totale de 1.600 milliards de dollars – contribueront à attiser l'inflation, ce que conteste l'Administration Biden.

« Les procès sur l'abus d'autorité présidentielle ne vont pas tarder », avertit Robert Kelchen, professeur de l'université du Tennessee, à Knoxville. « Sincèrement, je pense que ces exonérations ne sont pas pour demain, surtout si cela remonte jusqu'à la Cour suprême. »

Fol espoir électoral

Le murmure s'amplifie : et si l'écrasante victoire prédite aux Républicains lors des élections parlementaires d'automne n'était pas chose acquise ? Depuis plusieurs semaines, la résignation générale dans le camp présidentiel a laissé place à un fol espoir, quoique très prudent. Le Sénat revient à portée des Démocrates, même si le « sauvetage » de la Chambre des représentants paraît plus ardu.

A quoi est due cette remontada ? L'ouverture du robinet pétrolier, ces immenses réserves stratégiques habituellement réservées au pire, a permis de juguler la hausse des prix à la pompe. Le carburant a perdu plus d'un dollar en un mois. Le consommateur américain apprécie.

L'inflation commence à ralentir (8,5 %). Les créations d'emplois dépassent toutes les attentes, avec 528.000 embauches en juillet et un taux de chômage à 3,5 %. Le leader d'Al Qaïda, Ayman al-Zawahiri, a été éliminé. La loi budgétaire *Inflation Reduction Act*, qui baissera le coût des soins de santé et relèvera le taux d'imposition des grandes entreprises, tout en injectant des centaines de milliards de dollars dans la lutte contre le changement climatique, vient couronner une série de victoires législatives au Congrès : contrôle des armes à feu, aide aux vétérans exposés à des substances toxiques, sécurisation des approvisionnements en semi-conducteurs. Seule incertitude, le bras de fer engagé par Trump avec le FBI, après la perquisition de son domicile le 8 août dernier, risque de mobiliser l'électorat trumpien, jusque-là assoupi, et ainsi combler le fossé de l'enthousiasme. M.P.